

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4537 VENDREDI 30 JUIN 2023

UNION SACRÉE DE LA NATION

Le MLC souffle le chaud et le froid

Alors que la plupart des partis et regroupements politiques de l'Union sacrée pour la nation (USN) ont clairement exprimé leur soutien à Félix Tshisekedi pour les prochaines joutes électorales, le Mouvement pour la nation (MLC) n'a toujours pas levé l'option à propos. Son prochain congrès devrait décider du candidat à soutenir, a tranché sa secrétaire générale, Ève Bazaiba, qui n'exclut pas la possibilité, pour le MLC, de présenter un autre candidat que le président sortant.

Page 3



La VPM en charge de l'environnement, Ève Bazaiba

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Lancement de la troisième phase du Programme Secal



Une vue des participants à l'atelier de lancement du projet

Le projet lancé récemment par la Caritas et l'Agence norvégienne de coopération au développement vise à réduire la pauvreté et la faim des ménages ruraux dans quelques provinces ciblées de la République démocratique du Congo (RDC). Il a répertorié douze mille ménages ruraux vulnérables dans cent soixante-deux villages et tend à les aider à générer des revenus afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Page 3

FÊTE D'EID EL-KEBIR

Félix Tshisekedi invite la communauté musulmane du pays à l'unité



Les président Félix Tshisekedi posant avec quelques membres de la communauté musulmane en RDC

Le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a célébré, le 28 juin, la fête de la tabaski (Eid el-Kebir) à la mosquée Rassoul avec toutes les branches de la communauté islamique de la RDC. Il a appelé les musulmans à l'unité et s'est dit prêt à les accompagner dans la recherche de cette unité, avant de mentionner l'important poids démographique des musulmans dans le pays.

Page 2

SEPTIÈME ART

Cinécongo invite au Café cinéma tous les lundis

Vingt-cinq personnes ont pris part, le 26 juin, au premier Café cinéma organisé par l'association Un Cinéma pour le Congo (Cinécongo), dans son nouveau siège, à Kinshasa. C'est autour de la projection de «Biloko ya boye» d'Érick Kayembe qu'a été inauguré ce premier rendez-vous censé vulgariser la consommation des films et l'éducation à l'image.

Page 4

ÉDITORIAL

Déchets flottants

L’ utilisation à grande échelle du plastique interpelle les pouvoirs publics, la société civile mais aussi les communautés quant à ses conséquences sur l’environnement. En témoignent les quantités de déchets flottants à la surface des océans, fleuves et ruisseaux qui bordent les grandes agglomérations. A l’origine de l’augmentation de la pollution des milieux marins, ces matières non biodégradables constituent une véritable menace sur la biodiversité.

La problématique de la préservation des écosystèmes enfin au cœur des préoccupations des gouvernements du monde appelle à une mobilisation générale. Réduire l’impact du plastique au regard des dangers qu’il représente pour la survie des espèces vivantes doit figurer parmi les combats des temps présents et futurs.

L’initiative enclenchée par Congo Terminal à travers son opération de collecte et de tri des déchets échoués sur les trois hectares de plage bordant le terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire est salulaire. Elle participe de la sensibilisation visant à faire prendre conscience aux populations de la ville côtière du rôle crucial des océans dans la préservation des écosystèmes et les dangers de ces déchets sur la faune et la flore marines.

Pour parvenir à cette fin, privilégier l’usage des sacs réutilisables et des emballages en carton ou en verre, ou encore investir dans le recyclage peut être un début de solution. Une option que devrait adopter le gouvernement, les acteurs économiques notamment les sociétés productrices d’eau et de boissons embouteillées dans du plastique.

Cela dit, que l’on soit une entreprise ou un particulier, chacun peut entreprendre à son nouveau des actions pour s’engager dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les Dépêches de Brazzaville

FÊTE D’EID EL-KEBIR

Félix Tshisekedi invite la communauté musulmane de la RDC à l’unité

Le chef de l’Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a célébré, le 28 juin, la fête de la tabaski (Eid el-Kebir) à la mosquée Rassoul avec toutes les branches de la communauté islamique de la République démocratique du Congo (RDC).



Les président Félix Tshisekedi posant avec quelques membres de la communauté musulmane en RDC

Le président de la République a appelé les musulmans à l’unité et s’est dit prêt à les accompagner dans la recherche de cette unité. «Pourquoi êtes-vous divisés, alors que vous n’avez qu’Allah le Miséricordieux en qui vous croyez tous ?», a-t-il demandé à ses interlocuteurs, avant de mentionner l’important poids démographique de la communauté musulmane en RDC. Champion de la masculinité positive, le chef de l’État a, par ailleurs, invité les musulmanes à s’engager dans la politique et à s’inscrire sur les listes

électorales dans les partis de leur choix. Pour rappel, la communauté islamique vit une période trouble depuis quelques mois. Deux camps des musulmans se disputent le leadership. Le camp du cheik Youssef Djibondo ne considère plus le cheik Abdallah comme son représentant. De son côté, cheik Abdallah reste représentant légal de la Communauté islamique au Congo. Les autorités politiques tentent, depuis des mois, de réconcilier ces deux camps.

Alain Dlasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma	LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Dlasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa -RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba	Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila	Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	---	--	--

UNION SACRÉE DE LA NATION

Le MLC souffle le chaud et le froid

L'adhésion du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba à l'Union sacrée de la nation (USN) continue de faire jaser. Cette formation politique autrefois membre de l'opposition semble y être par opportunisme et non par conviction, s'accordent à affirmer maints analystes de la scène politique congolaise.

Des analystes de la scène politique congolaise ont été réconfortés dans leurs appréhensions par la dernière sortie médiatique de la vice-Première ministre chargée de l'Environnement qui n'aurait pas, selon certains, émis des signaux clairs confirmant la réelle appartenance du MLC dans l'USN. Le fait pour Jean-Pierre Bemba de participer au gouvernement Sama Lukonde en tant que vice-Premier ministre chargé de la Défense ne semble ne pas suffire pour dissiper tout malentendu. Les propos d'Ève Bazaiba sur la radio Top Congo sont venus enfoncer le clou en relevant, à six mois des échéances électorales, la possibilité pour son leader de faire cavalier seul à la prochaine présidentielle. Alors que tous les autres membres de l'USN affichent clairement leur soutien sans faille à la candidature déclarée de Félix Tshisekedi, prêts à lui accorder un second mandat, le MLC joue à la température. Une telle option n'a pas encore été levée au sein du parti de Jean-Pierre Bem-

ba qui continue d'observer. Le congrès devrait décider sur le candidat à soutenir, a tranché la secrétaire générale, Eve Bazaiba. Bien plus, elle n'exclut pas que sa formation politique puisse présenter un autre candidat autre que le président sortant. *«Ça ne sera pas inconcevable. Nous sommes en politique »*, a-t-elle ajouté, avant de renchérir que *«Jean-Pierre Bemba soutient Félix Tshisekedi par patriotisme»*. Autrement dit, Jean-Pierre Bemba pourrait ne pas accompagner Félix Tshisekedi aux prochaines toutes électorales. Ces propos de la vice-Première ministre chargée de l'Environnement ont été très mal digérés au sein de l'USN où ils sont assimilés à un sophisme de mauvais goût. Autrefois sociétaire de Lamuka, le MLC a finalement rallié l'USN après l'élection de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême du pays, convaincu de l'inutilité de sa bataille engagée aux côtés de Martin Fayulu pour la vérité des urnes. Sans embages,



La VPM en charge de l'environnement, Ève Bazaiba

Ève Bazaiba est passée aux aveux: *«Après les élections, nous étions choqués de ce qui est arrivé. Choqués comme Lamuka parce qu'on s'est battu, on a été convaincu d'avoir obtenu la victoire, ça s'est dé-*

cidé autrement, je m'assume. Les résultats étaient autres, le président Tshisekedi a été déclaré gagnant». À la lumière de ces propos, maints analystes estiment que le MLC devrait pousser

la logique jusqu'au bout en se désengageant carrément du gouvernement pour rallier l'opposition, si la réélection du chef de l'État actuel ne lui semble pas garantie. Dossier à suivre.
Alain Diasso

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Lancement de la troisième phase du programme Secal

Le projet lancé récemment par la Caritas et l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad), au cours d'un atelier tenu récemment à la Maison d'accueil Marie-Reine des apôtres de Kisantu, au Kongo-Central vise, à *« réduire la pauvreté et la faim parmi les ménages ruraux dans les provinces du Nord-Kivu, Maniema, Kongo-Central et Tanganyika »* en République démocratique du Congo (RDC).

Le programme *« Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté des ménages ruraux dans les territoires de Lubero, Kasongo, Kasangulu et Kongo-*

lo, en République démocratique du Congo /2023-2027 » cible douze mille ménages ruraux vulnérables dans cent soixante-deux villages, dont 30% constitués des bénéfi-

ciaires de la deuxième phase dudit programme (2018-2022) et 70% de l'actuelle phase. Ce programme quinquennal allant 2023 à 2027 vise à atteindre quatre résultats, à savoir les

ménages atteignent la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition ; les ménages ciblés génèrent des revenus afin d'améliorer leurs conditions de vie ; les communautés ont une résilience accrue face aux effets du changement climatique et enfin la société civile fournit des services de qualité et est le

de confiance qu'elle accorde au réseau Caritas en République démocratique du Congo, en vue de la poursuite de la mise en œuvre de ce programme dans les provinces susmentionnées ». Financé par Norad à travers la Caritas Norvège en collaboration avec Caritas Congo, ce



Une vue des participants à l'atelier de lancement du projet/Photo Caritas

« pour la marque de confiance qu'elle accorde au réseau Caritas en République démocratique du Congo, en vue de la poursuite de la mise en œuvre de ce programme dans les provinces susmentionnées »

moteur du changement structurel. Au cours de l'atelier de lancement de ce projet, le coordonnateur national du service de promotion de développement, André Mathunabo, au nom du secrétaire exécutif de la Caritas Congo, a remercié Norad *« pour la marque*

programme s'aligne fortement sur celui du gouvernement de la RDC, à travers le *« Programme national de développement agricole 2022-2026 »*, dont l'objectif est de réduire la pauvreté rurale en rétablissant et modernisant les systèmes de production agricole.

Blandine Lusimana

CONCERT DE MOÏSE MBIYE AU STADE DES MARTYRS

Une fausse rumeur

Le pasteur et chanteur, Moïse Mbiye, a démenti la nouvelle largement diffusée l’après-midi du 28 juin à partir d’un faux compte Facebook au nom de sa sœur, Lydie Mbiye, annonçant sa production, le 25 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa.

« Plusieurs affiches circulent en mon nom avec une date m’annonçant en concert au stade des Martyrs », a fait savoir le pasteur Moïse Mbiye à la suite de l’annonce qui a fait le tour des réseaux sociaux. La source étant un compte Facebook Lydie Mbiye, la nouvelle a été jugée digne de foi et s’est répandue comme une traînée de poudre. C’est seulement avec le démenti du serviteur de Dieu que l’on apprendra la

supercherie. En effet, il a, en conclusion de sa publication, prié les nombreux followers du compte Moïse Mbiye Ministries « de signaler ce faux compte : Lydie Mbiye ». Le chanteur gospel a averti : « Il propage de fausses informations au nom de ma sœur ».

Par ailleurs, surnommé « La réserve de l’Eternel », il a souligné à l’intention de ses nombreux abonnés qu’il ne fait pas fi de leurs desiderata. « Je

comprends votre soif, les demandes pour faire le stade j’en reçois. Mon silence ne signifie pas que je ne prends pas en considération cette demande », a-t-il affirmé. Cependant, a-t-il poursuivi, « Croyez-moi, je serai très heureux de le faire. Mais avant tout, je suis un homme de prière, je souhaite connaître les directives de mon Maître, le Seigneur Jésus Christ, avant de fixer une date ». Fort de cette pression de la part de ses abonnés parmi lesquels se trouvent assurément de nombreux fans, il fait savoir : « Je prie actuellement pour cela ».

Concert au Lipanda Day Festival

Quitte à revenir sur son actualité du moment, le pasteur Moïse Mbiye a précisé : « Présentement, je suis aux USA pour une petite tournée américaine », soulignant en sus : « Ce dimanche je serai en concert de supériorité à Galesburg, je partagerai la scène avec un magnifique orchestre symphonique ». Il se produira dans l’Illinois, le 2 juillet, au Lipanda day festival ou Festival du jour de l’indépendance. La soirée du 25 juin, il avait déjà livré un précédent « concert de supériorité » au Westbrook Performing Arts Center de Portland, dans le Maine.



L’affiche du prétendu concert de Moïse Mbiye publiée sur le faux compte de sa sœur, Lydie Mbiye/DR

Signalons que le pasteur Moïse Mbiye est l’hôte de la deuxième édition du Lipanda day festival organisée par la Fondation Lipanda. La manifestation « en l’honneur de la fête de l’indépendance de la République démocratique du Congo » se tiendra le 2 juillet. Pour cette occasion, il est prévu « une exposition sur la RDC au Park Plaza Galesburg de midi à 16h00 sur le thème : Intégration par l’agriculture et la technologie ». La Fondation

Lipanda invite « également à un concert live du musicien gospel et pasteur Moïse Mbiye, ainsi qu’à la cérémonie de remise des prix aux élites congolaise et américaine qui ont contribué à leur communauté ». Et de préciser aussi que « l’événement aura lieu au théâtre Orpheum » de 18h00 à 20h30. Le chanteur lui-même le présente tel « un concert de supériorité où le ciel sera ouvert ».

Nioni Masela



Moïse Mbiye en concert avec un orchestre symphonique au Lipanda day festival/DR

SEPTIÈME ART

Cinécongo invite au Café cinéma tous les lundis

Le moyen métrage Biloko ya boye d’Érick Kayembe a lancé, le 26 juin, la série de rencontres organisées dans le but de vulgariser la consommation des films et l’éducation à l’image.

Vingt-cinq personnes ont pris part au premier Café cinéma organisé par l’association un Cinéma pour le Congo (Cinécongo), dans l’enceinte de son nouveau siège à la onzième rue Limete-industriel. C’est autour de la projection de Biloko ya boye d’Érick Kayembe qu’a été inauguré le rendez-vous que veut instituer le jeune cinéaste dans la concession Socibois, tous les lundis, à 17h00. « Le Café cinéma a marqué la relance des activités de Cinécongo sur son nouveau site, ce 26 juin », a expliqué au Courrier de Kinshasa le cinéaste. Aussi a-t-il consacré le début de la rencontre à la présentation du concept et de sa structure avant le visionnage du film et le débat qui s’en est suivi. Pour la prochaine séance prévue le 3 juillet, les participants ont été priés de venir accompagnés de leurs parents et amis. À sa nouvelle adresse, Cinécongo entend diffuser tous les films, les réalisations congolaises et celles de partout dans le monde, a dit Érick Kayembe. Il veut faire de ces soirées de projection du Café cinéma l’occasion de « rassembler des personnes qui partagent la



Érick Kayembe expliquant le concept du Café cinéma aux participants/DR

même passion pour le cinéma ». Ici, l’idée c’est de faire en sorte qu’elles « discutent des questions et sujets brûlants de l’industrie du cinéma autour d’un café ». « À chaque séance, un sujet ou une question de l’heure sera

présenté au public. Les participants pourront exprimer leur point de vue et partager leur expérience à ce propos », a déclaré le directeur de Cinécongo. Le nouveau concept devrait, à son avis, « permettre aux cinéphiles de se connecter entre eux et de découvrir de nouvelles idées sur le cinéma en toute convivialité ». 2 : Érick Kayembe expliquant le concept du Café cinéma aux participants /DR A la suite du retour de la soirée inaugurale, l’initiative du Café cinéma étant jugée intéressante par les premiers participants, Érick Kayembe et son équipe se sentent encouragés à la poursuivre. « Nous sommes impatients de voir comment ce concept se développera et de découvrir les sujets qui seront abordés lors des prochaines rencontres », a-t-il affirmé, poursuivant: « La raison sociale de Cinécongo est la formation, la production, la diffusion et la distribution du cinéma. Ainsi, nous tenons à

vulgariser la consommation des films et l’éducation à l’image à travers le Café cinéma ». Du reste, le Café cinéma est conçu pour être la continuité des anciens rendez-vous réguliers des cinéphiles interrompus en 2019, à savoir les ciné-clubs tenus d’ordinaire les week-ends à la Maison des savoirs de Kinshasa. Passées de Kasa-Vubu à Limete, un quartier de loin plus calme que le premier, les nouvelles soirées du Cinécongo s’appuient sur la vision personnelle d’Érick Kayembe pour une véritable émergence du cinéma congolais. Sa pensée « est axée sur le moyen et le long terme ». Il est du reste d’avis que des initiatives doivent être de plus en plus prises par les cinéastes. Des actions, il en faudrait bien plus pour promouvoir le cinéma. Et donc, pour l’heure, il dit : « Je ne pense pas que nos efforts sont dispersés, je pense qu’il n’y en a juste pas assez. Les ciné-clubs dans la ville pour une population de 12 millions d’habitants, il n’y en a pas assez. »

Nioni Masela

NATIONS UNIES

La mission de maintien de la paix au Mali s’achève

Les Nations unies prévoient de mettre fin à leur mission de maintien de la paix au Mali, ce 30 juin, et de retirer tout le personnel dans les six mois, selon un projet de résolution du Conseil de sécurité proposé par la France.

Le retrait de la mission de 13 000 personnes, connue sous le nom de Minusma, interviendrait après des années de tensions entre les Nations unies et le gouvernement malien de la transition, qui ont atteint leur paroxysme ce mois, lorsque le patron de la diplomatie malienne, Abdoulaye Diop, a demandé à la force de quitter le pays «sans délai». La mission de l’Organisation des Nations unies (ONU) est considérée comme jouant un rôle essentiel dans la protection des civils contre une insurrection islamiste qui a fait des milliers de morts. Certains experts craignent que la situation sécuritaire ne s’aggrave avec ce départ, laissant l’armée malienne sous-équipée seule avec environ 1 000 combattants de Wagner. Les opérations de Wagner ont également été remises en question après que le groupe a organisé une mutinerie avortée en Russie, samedi dernier.

Le projet de résolution proposé par la France prévoit que le personnel de l’ONU reste sur place jusqu’à la fin de l’année pour permettre une transition, mais que, pendant cette période, les activités de la Minusma seraient réduites, y compris le soutien essentiel qu’elle apporte aux soldats maliens. «*Le Conseil de sécurité (...) décide de*

mettre fin au mandat de la Minusma à compter du 30 juin 2023», indique le projet de résolution. La Minusma «*maintiendra son personnel jusqu’au 31 décembre 2023, afin de planifier et d’exécuter la cessation des opérations et le transfert des tâches*». Le texte a été confirmé. Mais un projet de résolution peut encore être modifié avant sa publication. Pour être adoptée, la résolution doit recueillir au moins neuf votes favorables et aucun veto de la part de la Russie, de la Chine, des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la France. La Russie et la Chine ont longtemps été considérées comme sceptiques à l’égard de la Minusma. Le soutien des pays occidentaux à la mission a commencé à s’amenuiser depuis 2021, la Grande-Bretagne, l’Allemagne et la Suède ayant annoncé qu’elles retireraient leurs troupes. La France disposait d’une force distincte au Mali, mais l’a retirée l’année dernière à la suite de désaccords avec le gouvernement.

Une fin soudaine

La Minusma a été lancée en 2013 après que des rebelles séparatistes et des insurgés liés à Al-Qaïda avaient occupé le Nord du Mali. Depuis, ce pays est devenu l’épicentre d’un mouvement violent qui s’est étendu à toute l’Afrique de l’Ouest et a forcé des millions de personnes à fuir. Plus de 170 soldats de la paix ont trouvé la mort dans les combats. Les Nations unies devaient prolonger son mandat d’un an ce mois-ci, avant que le Mali ne lui demande de partir. La force a été critiquée par le gouvernement de transition et par les civils, qui lui reprochent de ne pas faire davantage pour endiguer l’effusion de sang. L’ONU, à son tour, s’était plainte des “restrictions imposées aux mouvements de troupes et d’avions”, ce qui l’empêchait de remplir son mandat, notamment d’enquêter sur les violations des droits de l’homme imputées à Wagner et à l’armée malienne, des allégations niées.

Noël Ndong

NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL

Le FMI se dit prêt à changer de méthode

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, lors du sommet pour un nouveau pacte financier sur le climat, que son institution est prête à des changements mais de nouvelles sources financières sont indispensables.

Le FMI était l’une des parties prenantes principales du sommet de Paris sur un nouveau pacte financier mondial. Sa directrice générale, Kristalina Georgieva, a présenté ses propositions de réformes visant à relever les défis d’un monde en constante évolution, et un climat de plus en plus altéré par le réchauffement climatique. Elle a souligné la nécessité d’un changement de mentalité et d’approche au sein du FMI afin de mettre en œuvre ses missions de manière plus complète et holistique. Mais ses propositions pourraient ne pas suffire à satisfaire les attentes de nombreux pays, notamment ceux d’Afrique. Kristalina Georgieva a réitéré son appel aux pays qui se sont déjà engagés à réaffecter leurs droits de tirage spéciaux pour soutenir ceux vulnérables par le biais du FMI et des banques de développement multilatérales.

Cependant, les promesses en la matière tardent à se concrétiser. La promesse faite en 2009 par les pays riches de débloquer 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays pauvres face au réchauffement climatique n’est toujours pas respectée. Le FMI a mis aussi en avant la nécessité de renforcer la Banque mondiale. Kristalina Georgieva a expliqué que la mobilisation de financements concessionnels et de subventions était une priorité absolue pour la Banque mondiale, en raison des déséquilibres largement décrits par les participants de ce sommet. Si ces propositions sont ambitieuses, elles ne sont pas forcément perçues comme pertinentes par l’ensemble des pays africains qui ont exprimé leurs points de vue et revendications.

Face à des taux d’intérêt déjà élevés pour le continent, la directrice du FMI propose de mobiliser davantage de ressources concessionnelles, alors que des dirigeants africains plaident pour une approche différente dans l’évaluation de la viabilité de la dette dans la région par les agences de notation. Les ministres africains de l’Economie et des Finances ont souvent critiqué les conditionnalités et les politiques d’ajustement imposées par le FMI, évoquant les effets néfastes qu’ils pourraient avoir sur la population la plus vulnérable. Ainsi, la proposition de la directrice générale du FMI d’adopter une méthode et une approche plus globales reste floue face à cette position.

N.Nd.

ECONOMIE MONDIALE

Les Etats-Unis affirment que l’avenir de l’économie mondiale se jouera en Afrique subsaharienne

Lors d’une conférence à Washington, aux Etats-Unis d’Amérique, le secrétaire adjoint aux affaires internationales du Trésor, Jay Shambaugh, a souligné l’importance croissante de l’Afrique subsaharienne pour les présidents diracteurs généraux américains s’ils veulent rester compétitifs dans les décennies à venir.

Jay Shambaugh a déclaré que les cinquante prochaines années de l’économie mondiale verront l’histoire s’écrire en Afrique subsaharienne et il a encouragé les entreprises à y être présentes. Il a mis en avant les tendances démographiques de la région, notant que la croissance démographique rapide et la jeunesse croissante représentent à la fois un marché émergent et une main-d’œuvre potentiellement dynamique. Selon les estimations de la Banque mondiale, d’ici à 2050, la moitié des plus d’un milliard de personnes vivant en Afrique subsaharienne aura moins de 25 ans.

Les commentaires de Shambaugh s’inscrivent dans le cadre des efforts déployés par Washington pour soutenir la région dans des domaines tels que le changement climatique et la reprise post-pandémique, ainsi que dans le cadre d’initiatives plus générales visant à réformer les règles de restructuration de la dette. La secrétaire au Trésor, Janet Yellen, s’était rendue en Afrique en janvier dernier pour renforcer les liens avec le continent et contrer l’influence croissante de la Chine. Elle a plaidé en faveur de la relance des négociations sur la restructuration de la dette des pays pauvres, notamment de la Zambie. Jay Shambaugh a reconnu que la présence chinoise dans la région peut parfois suggérer un manque de financement de la part des institutions financières mondiales ou des investissements directs étrangers.



Jay Shambaugh/DR

Cependant, il a souligné que les États-Unis ont beaucoup à offrir et ont une offre plus attrayante. Il a affirmé que lorsque les deux options sont sur la table, les pays de la région préféreraient l’offre américaine. Les États-Unis cherchent à renforcer leur présence en Afrique subsaharienne non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour des considérations géopolitiques. Avec la rivalité croissante entre les États-Unis et la Chine pour l’influence mondiale, l’Afrique est devenue un terrain de jeu stratégique pour les deux puissances.

N.Nd.



Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'Appel d'offres (AA0) N° 004-2023/MATIER/DGGT-CEP



1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site la Banque Africaine de Développement, sur UNDB on line et dans la presse locale.

2.La Délégation générale aux grands travaux a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement, afin de financer Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de réhabilitation des infrastructures socio-économiques (5 écoles et 1600 ml de clôture), dans différents villages le long de la route (Kokoua, Goa, Djodjina, Bendama et Bellevue) (Sembé-Ntam).

3.La Cellule d'exécution des travaux en partenariat multilatéral sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants sur chaque école:

- Construction d'un bâtiment de trois (03) salles ;
- Construction d'un bloc administratif ;
- Construction de logement d'astreinte mono foyer pour enseignants ;
- Construction d'un mur de clôture de 320 ml avec portails métalliques.

Lot 1 : Ecoles de : Kokoua, Goa et Djodjina
Lot 2 : Ecoles de : Bendama et Bellevue.

4.La passation du Marché sera conduite par Appel

d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville », Tél : (242)06 868 80 35 / (242) 956.86.64 ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 9 heures à 14 heures 30 mn.

6.Les exigences en matière de qualifications sont :

- une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- la liste du matériel à affecter au projet ;
- les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Bou-

levard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, E-mail : ceprbaddggt@gmail.com , Tél: (242)06 868 80 35 / (242) 956.86.64 contre un paiement non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA. La méthode de paiement sera par chèque ou virement bancaire au compte n°..... Le document d'Appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

8.Les offres devront être déposées ou envoyées à l'adresse ci-après : immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, au plus tard le 25 juillet 2023 à 12h30mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse, le même jour à 13 h00mn. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de :

- lot n° 1 : 3 000 000 FCFA ;
- lot n° 2 : 2 000 000 FCFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

signé

BATOUNGUIDIO. -



Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualification

Avis d'Appel d'offres (AA0) n° 005-2023/MATIER/DGGT-CEP



1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le site la Banque Africaine de Développement, sur UNDB on line et dans la presse locale.

2.La Délégation générale aux grands travaux a obtenu des fonds de la Banque Africaine de Développement, afin de financer Projet d'aménagement de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des « Travaux de construction de quarante (40) forages d'eau potable et trente (30) blocs de latrine VIP, dans différents villages le long de la route (tronçon Ketta-Frontière Cameroun et bretelle Ntam-Alati ».

3.La Cellule d'exécution des travaux en partenariat multilatéral sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- Lot N° 1 : district de Mokéko (7 forages + 7 blocs de latrines) : Kerembel, Kandeko, Nganda Mesosso, Paris village, Aboya Makambo, Zoulabouth, Secka) ;
- Lot N° 2 : district de Sembé (16 forages + 10 blocs de latrines) : (Kokoua, Mielekouka, Goa, Douo-Dina, Biessi 1, Boutazab, Mindjadja, Bad, Seka Koudou, Batekok, Demeyong, Bessie, Egnabi, Gama, Zoulabouth, Boudel) ;
- Lot N° 3 : district de Souanké (17 forages + 13 blocs de latrines) : (Gola, Bendama, Bidoumou, Mekoua Gol, Cabosse, Azombo, Assoumnde, J'aime l'amour, Ntam, Mama, Maka, Meyosse, Minguela-

koum, Elogo 1, Elogo 2, Bamegoar)

4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, sise immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville », Tél : (242)06 868 80 35 / (242) 956.86.64 ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 9 heures à 14 heures 30 mn.

6.Les exigences en matière de qualifications sont :

- une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- la liste du matériel à affecter au projet ;
- les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dos-

sier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après [spécifier l'adresse physique et électronique] contre un paiement7 non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA]. La méthode de paiement sera par chèque ou virement bancaire. Le document d'Appel d'offres sera adressé par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

8.Les offres devront être déposées ou envoyées à l'adresse ci-après : immeuble TAMBADOU, 5ème Étage, n°2 avenue de la base au croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Batignolles Brazzaville, au plus tard le 27 juillet 2023 à 12h30mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse, le même jour à 13 h00 mn. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de :

- Lot n° 1 : 2 000 000 FCFA ;
- Lot n° 2 : 2 500 000 FCFA ;
- Lot n° 3 : 3 000 000 FCFA.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

signé

BATOUNGUIDIO. -

UNESCO

Le Maroc réélu au Conseil exécutif de la COI

La 32e session de l'Assemblée de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco, qui se déroule du 21 au 30 juin au siège de cette institution, à Paris, en France, a été marquée le 28 juin par la réélection du Royaume du Maroc au Conseil exécutif pour la période 2023-2025, a annoncé l'Agence marocaine de presse (MAP).

Selon la Délégation permanente du Maroc auprès de l'Unesco, la réélection à l'unanimité au Conseil exécutif de la COI reflète, une fois de plus, la reconnaissance de la communauté internationale du rôle actif que ce pays joue, en tant qu'acteur engagé sur la scène internationale, sous la conduite « éclairée de sa majesté le roi Mohammed VI ».

« Cette réélection réaffirme l'attachement du Royaume à la coopération intergouvernementale dans les domaines de la recherche et l'observation marine, la conservation et la protection de l'environnement marin, l'atténuation des risques liés aux océans, le développement et le renforcement des capacités, entre autres domaines de compétence de la Commission », a poursuivi la Délégation permanente du Maroc auprès de l'Unesco.

Un engagement qui s'inscrit, a-t-elle rappelé, dans le cadre des efforts du Maroc pour la réalisation des Objectifs de la Décennie des Nations unies pour les sciences



« Cette réélection réaffirme l'attachement du Royaume à la coopération intergouvernementale dans les domaines de la recherche et l'observation marine, la conservation et la protection de l'environnement marin, l'atténuation des risques liés aux océans, le développement et le renforcement des capacités, entre autres domaines de compétence de la Commission »

océaniques au service du Développement durable (2021-2030). Il s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des priorités définies dans la feuille de route de la Décennie des océans pour l'Afrique.

Notons que la COI de l'Unesco est le seul organisme intergouvernemental des Nations unies entièrement consacré au développement des sciences océanographiques. Chargée de coordonner la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques pour le développement durable 2021-2030, "Décennie des océans", elle joue un rôle capital dans la promotion de la coopération internationale en sciences marines pour améliorer la gestion des océans, des côtes et des ressources marines. La COI permet, de ce fait, à ses États membres de travailler ensemble en coordonnant des programmes de renforcement des capacités, d'observation et de services océaniques, de science océanique, d'alerte aux tsunamis et de sensibilisation aux océans.

Parfait Wilfried Douniama

UNION DES CONSEILS DES CHARGEURS AFRICAINS

Le Dr Dominique Candide Koumou Boulas élu vice-président

Le directeur général du Conseil congolais des chargeurs a été promu à la vice-présidence de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA), lors de la 13e assemblée générale du Comité directeur de cette structure tenue en mai dernier, à Dakar, au Sénégal.

Elu par acclamation à la vice-présidence de l'UCCA, le Dr Dominique Candide Koumou Boulas succède au Sénégalais Abdoulaye Diop qui a accédé quant à lui à la présidence de cette organisation. En application des statuts de l'UCCA, le Congolais a la charge d'organiser la prochaine assemblée générale et le Comité directeur après deux ans, c'est-à-dire en 2025, et d'accéder au poste de président.

Ce choix est un véritable challenge à relever pour le directeur général du Conseil congolais des chargeurs pour les vingt-trois mois à venir, par une organisation méthodique et minutieuse afin de répondre aux attentes de l'UCCA qui est un organe spécialisé de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Omaoc) avec pour missions l'assistance aux chargeurs, négociations des taux de fret maritime et des coûts de transport, la formation, l'information, la fabri-

cation dans le domaine des transports.

L'élection du Dr Dominique Candide Koumou Boulas non seulement fait honneur au Congo et au Conseil congolais des chargeurs, mais pose également des défis à relever, notamment les différentes initiatives à diligenter pour aider le nouveau secrétaire général de l'UCCA, le Nigérien Abdourahmane Abba Kafougou, à être plus performant dans la mise en œuvre des missions qui lui sont assignées. Pour ce faire, le vice-président devrait l'accompagner et préparer sa propre accession à la tête de cette institution dans deux ans.

Il est donc urgent pour le Conseil congolais des chargeurs de mettre en place un groupe de travail, chargé de proposer les actions à mener. Il s'agit, entre autres, de l'organisation des tournées du président et du vice-président accompagnés par le secrétaire général afin de sensibiliser les autorités des



Dr Dominique Candide Koumou Boulas

dix-sept pays des Conseils des chargeurs membres en vue de leur rappeler l'importance des missions des conseillers des chargeurs et leur impact sur les économies africaines ; l'actualisation et la mise en œuvre

des accords signés avec les organisations évoluant dans le domaine des transports et du commerce international. Au niveau local, le Conseil congolais des chargeurs a pour mission de mener la sensibilisation des adminis-

trations, des chargeurs et opérateurs du secteur des transports du Congo et des pays limitrophes sur l'importance de la formation au centre Trainmar de Pointe-Noire, la mise en place d'un comité national de la Chambre de commerce international.

Notons que l'Omaoc a été créée le 7 mai 1975 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, suite aux effets néfastes des augmentations unilatérales et abusives des taux de fret sur les économies africaines par les compagnies de navigation étrangères dans les années 1970. Ces assises d'Abidjan avaient élaboré la «Charte d'Abidjan» dont l'objectif était d'institutionnaliser l'Omoac avec siège à Abidjan et de créer des organes spécialisés dans le domaine des transports maritimes en Afrique de l'Ouest et du centre, notamment l'UCCA et l'Association de gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Charlem Léa Itoua

DU 01 AU 25 JUILLET 2023

SO L D E S

SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES CONTEMPORAINS

BRAZZAVILLE
Burotec, Avenue Orsy, Centre-Ville
Tél. : (+242)055371304
bzv@gautier-congo.com www.gautier-congo.com

GAUTIER
Meublez, Vivez

NÉCROLOGIE

La famille Ickonga vous informe du programme des obsèques du Colonel à la retraite monsieur Charles Daniel Ickonga :

Vendredi 30 juin 2023
9h30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU,
11h00 : recueillement au domicile familial sis au quartier Nkombo;
14h : départ au cimetière du Centre-ville.
17H00 : fin de la cérémonie

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



Clap de fin sur la première édition du Colloque de l'APEC sur la Gouvernance Bancaire en Zone CEMAC

Brazzaville. Capitale de la République du Congo a abrité du 23 au 25 Mai 2023 un colloque économique co-organisé par l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo (APEC) et le Cabinet SYUS, sur le thème "LA GOUVERNANCE BANCAIRE EN ZONE CEMAC".

Trois jours durant, les participants ont passé en revue plusieurs thématiques au nombre desquelles : la nécessité d'appliquer la réglementation bancaire en la matière, la fonction d'administrateur, la Relation entre le Directeur Général d'une banque et son Directeur Général Adjoint, l'épineuse question des mandats sociaux des dirigeants, la problématique de l'agrément, la différence entre le mandat social et le contrat de travail, et la Responsabilité disciplinaire des dirigeants.

Sur la fonction d'Administrateur, il leur a été rappelé qu'ils ont certes des droits, mais ils ont aussi et surtout des devoirs parmi lesquels : la confidentialité, la diligence et la loyauté qui fondent le métier du banquier et la fonction d'Administrateur. De même, il a été clarifié sans tabou, le rôle du Directeur Général et de son Adjoint et les équivoques ont été levées.

Au sujet des mandats sociaux des dirigeants, et de la problématique de l'agrément, ces questions n'ont pas été éludées, la réaction des participants a permis de clarifier ces questions.

Quant à la différence entre le mandat social et le contrat social, les participants ont eu recours à la circulaire de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) établie à cet effet, et qui demeure d'actualité.

Enfin de la Responsabilité disciplinaire des dirigeants, il a été notifié que la bonne gouvernance bancaire passait aussi par la sensibilisation des dirigeants.

Clôturent ce colloque au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, son Directeur de Cabinet, Monsieur Athanase NGASSAKY a salué la présence du superviseur de la COBAC qui illustre bien l'intérêt que suscitait ce colloque.

Aussi l'intervention du Vice-gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) qui a édifié les participants sur les dispositions prises pour inciter les économies de la CEMAC à s'orienter vers la finance durable a été bien appréciée, de même que la reconnaissance par le Vice-Gouverneur du rôle essentiel que les banques doivent jouer dans le processus de développement de la « Banque du futur » qui devra prendre en compte les questions climatique et environnementale.

En somme, le colloque a montré son utilité et son intérêt, par le niveau de participation, la clarté et la qualité des échanges. Il reste à tirer les leçons de ces assises à travers la mise en œuvre des recommandations fortes destinées à améliorer la gouvernance des établissements de crédit. En agissant ainsi, l'impact et le rôle du système bancaire dans nos économies s'en trouveront améliorés dans l'intérêt des entreprises, des actionnaires, des dirigeants, des parties prenantes et de la société conclut le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Finances.

Brazzaville, le 25 Mai 2023

GOVERNANCE

La Banque mondiale demande au Congo de réduire ses subventions aux carburants

Les subventions destinées à soutenir le pouvoir d’achat des consommateurs vulnérables ne profitent qu’aux couches les plus riches du pays, a estimé la Banque mondiale. Dans son récent rapport, présenté le 29 juin, à Brazzaville, l’institution financière internationale suggère la réduction de ces subventions, avec des mesures d’accompagnement social et économique.

La réduction des subventions aux carburants va entraîner une nouvelle flambée de leurs prix à la pompe, comme ce fut le cas au début de l’année. L’augmentation de 50% du prix de carburant recommandée pourra également provoquer une onde de choc dans le pays, par la hausse des prix des transports, des produits alimentaires, des services..., affectant ainsi le panier de la ménagère. Des répercussions socio-économiques que tente de minimiser le rapport de suivi de la situation économique et financière de la Banque mondiale. Une telle réforme doit être accompagnée d’un ensemble de mesures d’atténuations visant à apporter un soutien ciblé aux couches sociales les plus vulnérables, à travers l’augmentation des investissements publics dans le social (la santé, l’éducation, l’assistance aux plus démunis), a détaillé l’un des auteurs du rapport, l’économiste principal de la Banque mondiale, Vincent Tsoungui Belinga.



Les experts de la Banque mondiale présentant leur rapport/Adiac

D’après la même source, les 10% les plus riches au Congo consomment 77% de diesel et 73% de l’essence dans le pays, tandis que les 10% les plus pauvres en consomment moins de 1% de carburant. Le but de la réforme est d’amener le gouvernement congolais à alléger le fardeau budgétaire des subventions aux prix de carburants afin de réorienter ce gap dans des dépenses plus durables et équitables. L’amélioration de la gouvernance publique est considérée comme la clef du succès de la réforme envisagée des subventions aux carburants. « Toutes ces ré-

formes ne peuvent se faire que s’il y a des institutions fortes qui les accompagnent. Lorsqu’on parle de la transparence et de la communication, tout cela fait partie des institutions qui font en sorte que les finances publiques soient gérées de manière plus efficace. Oui. La gouvernance est au cœur de toute réforme », a insisté Vincent Tsoungui Belinga. Les experts de la Banque monde ont noté une reprise progressive de la croissance du produit intérieur brut, qui devrait croître cette année. La réduction des subventions aux carburants contribuerait à maintenir la viabilité de la dette et la diversification de l’économie congolaise. « Je réitère l’engagement de la Banque mondiale à accompagner la République du Congo dans la poursuite de ses efforts concernant la réforme sur les subventions des produits pétroliers entamés en début de cette année », a assuré Korotoumou Ouattara.

Fiacre Kombo

« Toutes ces réformes ne peuvent se faire que s’il y a des institutions fortes qui les accompagnent. Lorsqu’on parle de la transparence et de la communication, tout cela fait partie des institutions qui font en sorte que les finances publiques soient gérées de manière plus efficace. Oui. La gouvernance est au cœur de toute réforme »

PROJET LISUNGI

Des résultats encourageants enregistrés dans le Pool

Le rapport de la mission de terrain conjointe Banque mondiale/UGP Lisungi auprès des bénéficiaires des allocations du projet dans le département du Pool, notamment à Ignié et à Kinkala, note des résultats encourageants qui méritent d’être pérennisés.

Le gouvernement met en œuvre, avec l’appui de la Banque mondiale, le projet Lisungi-système de filets sociaux (PLSFS) et le projet Lisungi de réponse d’urgence à la covid-19 (PLRUC). Les deux projets visent à apporter une assistance aux ménages pauvres et vulnérables éligibles à plusieurs prestations sociales. Il s’agit, entre autres, des Transferts monétaires conditionnels (TMC) destinés à soulager le quotidien des ménages bénéficiaires dont la prise en charge des questions de santé et de scolarisation des enfants, et des Transferts monétaires pour activités génératrices de revenus (TMAGR). Ceux-ci financent les activités génératrices de revenus de démarrage, de reprise ou de consolidation. L’objectif étant d’améliorer le revenu du ménage bénéficiaire. Ainsi, pour s’assurer de la bonne exécution de ces projets et de leur impact sur les conditions de vie des ménages, une mission conjointe a visité cinq bénéficiaires du PLSFS (financement Likouala) à Ignié et cinq autres du PLRUC à Kinkala. A Ignié, par exemple, la délégation a visité le projet d’élevage des abeilles, développé par Dominique Miafouna, où vingt-cinq ruches sont installées dans la forêt. « C’est un promoteur motivé, expert

dans son domaine, disposé à transférer les connaissances. Il a besoin de financement pour accroître son activité », souligne le rapport. La mission s’est, ensuite, rendue au site du groupement « La richesse est dans la terre » où vingt-cinq femmes réfugiées rwandaises, bénéficiaires des TMC, font le maraîchage. Elles disposent actuellement d’un autre champ de manioc de 5 ha. A 103 ans, Augustine Mouessou a bénéficié des TMC d’un montant de 300 000 FCFA pour la prise en charge des soins de santé, l’alimentation et le branchement du courant électrique. Une allocation utilisée à des fins utiles puisque, malgré le poids de l’âge, cette centenaire est encore valide, capable de cultiver car bénéficiant d’une garantie médicale. Son seul souci est de voir les allocations Lisungi TMC se poursuivre.

Etendre les allocations dans les autres localités du district de Kinkala
Sur les cinq bénéficiaires de Kinkala visités, il y a ceux qui excellent dans le maraîchage, l’élevage, la coiffure et l’alimentation. C’est le cas de Noël Bansimba qui développe l’élevage des bovins. Personne vivant avec handicap, il est motivé avec



La photo de famille avec les bénéficiaires/DR

plein d’activités, y compris la pisciculture. Lors des échanges avec la délégation, les autorités locales de Kinkala et d’Ignié ont posé sur la table un certain nombre de requêtes, au regard du niveau de vulnérabilité qui ne faiblit pas. « L’une d’entre elles a porté sur la nécessité de voir à la hausse la cible des bénéficiaires pour Ignié et Kinkala dans le financement additionnel du PLRUC. Le souci de renforcer l’accompagnement des porteurs des projets a également été mentionné comme besoin à prendre en ligne de compte à l’avenir », a résumé le rapport.

Répondant à quelques doléances des autorités locales d’Ignié et de Kinkala, le coordinateur du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama, a rappelé certaines dispositions arrêtées dans le financement additionnel du PLRUC, concernant ces deux localités. Pour Ignié, le coordinateur a notamment souligné le rôle crucial que le district est appelé à jouer dans le financement additionnel du PLRUC au regard de son potentiel agricole. A cet effet, des services d’appui à la production agricole seront déployés dans le district d’Ignié à l’effet de booster son statut de grenier de la ville de Brazzaville.

S’agissant de Kinkala, le coordinateur a informé les autorités locales de l’élargissement de la zone de couverture du PLRUC dans le cadre du financement additionnel. Les prochaines activités couvriront, a-t-il annoncé, non seulement la commune, mais aussi le district de Kinkala. Alfred Constant Kiakouama a, par ailleurs, présenté succinctement le programme national des filets sociaux qui est une future intervention du ministère en charge des Affaires sociales. Ce programme est censé prendre en charge 65 000 ménages pauvres et vulnérables.

Parfait Wilfried Douniama

ROUTE NATIONALE 1

Des travaux de rabotage lancés sur le principal réseau routier

La Congolaise des routes (LCR), gestionnaire de la Route nationale N°1 entre Brazzaville et Pointe-Noire, a déployé ses ouvriers sur les zones du Mayombe et de Mayama. Ils y effectuent le rabotage de la couche de roulement et les enrobés neufs sur la chaussée ainsi que le marquage au sol des zones nouvellement réhabilitées.

Les travaux d'entretien et de renouvellement débutés en mai dernier se poursuivent durant toute l'année 2023, a indiqué, le 29 juin, la concessionnaire LCR dans un communiqué. Ce programme de travaux s'inscrit dans le cadre du contrat de délégation de service public que l'entreprise a conclu avec l'État congolais. Il s'agit de mieux conserver l'état de cet important réseau routier du pays face au risque des détériorations causées par les fuites de carburant, les incendies liés aux accidents, les surcharges des poids lourds, la fatigue naturelle de la chaussée.

En effet, ce déploiement des équipes de LCR sur environ 51,81 km entre le Mayombe et la localité de Mayama (Pool) constitue la deuxième phase du programme après la première réalisée en 2022. Pour ces travaux d'entretien et de sécurité routière, la concessionnaire a dû mobiliser pas moins de 210 ouvriers et 40 engins de travaux publics.

Dans son communiqué, LCR a invité les conducteurs à redoubler de vigilance et de prudence lors de leurs trajets de jour



Les ouvriers de LCR sur le terrain

comme de nuit. Elle a fait état de l'installation de nouveaux panneaux de signalisation disposés pour annoncer les zones de travaux, dans le but de garantir la sécurité des usagers. Outre les travaux d'entretien des chaussées, la société LCR œuvre aussi pour la fluidité de la circulation, comme c'est le

cas pour le déploiement, depuis le 9 juin 2022, du Groupement de sécurité routière de la gendarmerie nationale ainsi que de la sécurité civile, spécialement dédié à la sécurité sur le trajet Brazzaville – Pointe-Noire. LCR s'est engagée à soutenir l'équipe mobile, grâce à un protocole de coopération en dotant

le groupement de locaux et de matériel d'intervention. Elle organise souvent des rencontres avec les parties prenantes, notamment les transporteurs de la RN1. Lors d'une rencontre, le 28 mars 2022, les dirigeants de LCR et les conducteurs avaient échangé autour des difficultés rencon-

trées par les professionnels sur la voie, le manque de réseau téléphonique, le traitement des camions en surcharge lors de leur passage en gare et les améliorations souhaitées du fonctionnement du numéro d'assistance 1010, trop peu utilisé à cette époque.

Fiacre Kombo

VISITEZ

LE MUSÉE GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO

L'art dans sa
de la
à la

Généralité,
Tradition
Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers (Mpoli)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Le Praased entre dans sa période de grâce

Le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) s'achève ce 30 juin pour entrer dans la phase de grâce qui permettra de finaliser diverses opérations.

La clôture du Praased le 30 juin 2023 ne signifie pas la fermeture des portes mais une ouverture d'autres perspectives dans la réalisation des activités prédéfinies sur les fonds de la Banque mondiale placés sous séquestre, a expliqué le coordonnateur dudit projet, Calixte Kolyardo, lors de l'atelier d'achèvement. Au cours de cette activité, le rapport provisoire a été scruté par la communauté éducative, les partenaires et experts sous l'égide du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

Le projet entre pour ainsi dire dans sa période de grâce. « Les résultats compilés pendant la période de grâce sont pris en compte par la Banque mondiale dans les six mois qui suivent la date de clôture du Praased, soit jusqu'au 31 décembre 2023 », a pré-



cisé le coordonnateur. Calixte Kolyardo a, par ailleurs, indiqué que l'équipe restreinte du Praased continuera à travailler sur ses activités pendant la période de grâce. « L'unité de coordination du projet, dans sa forme restreinte, ne ménagera aucun effort pour continuer à préparer les bases

« L'unité de coordination du projet, dans sa forme restreinte, ne ménagera aucun effort pour continuer à préparer les bases de transfert des acquis du Praased pour l'amélioration du système éducatif »

de transfert des acquis du Praased pour l'amélioration du système éducatif », a-t-il laissé entendre. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a assuré que sur la base des acquis du Praased, le gouvernement va tirer les leçons adéquates dans la perspective d'un nouveau projet éducatif. Il a tout de même rappelé que les axes stratégiques du Praased qui s'achève : offrir une éducation de base de qualité ; rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif, entre autres. Depuis 2016 où le Praased a été mis en place, plusieurs activités ont été menées dont la révision des programmes scolaires, la production des supports pédagogiques, la production des annuaires statistiques.

Rominique Makaya

VIE DES PARTIS

L'ARD appelle de nouveau à la tenue «d'un vrai dialogue national inclusif»

Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, la conférence des présidents de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD) que dirige l'ancien ministre Mathias Dzon a demandé la convocation d'un dialogue national inclusif.

La conférence des présidents de l'ARD rappelle que «le peuple congolais a besoin d'une paix sociale véritable qui passe obligatoirement par la tenue d'un vrai dialogue politique national» lequel doit «déboucher sur une transition consensuelle et apaisée de six à douze mois». La conférence des présidents de l'ARD estime que «le peuple congolais désire ardemment un vrai changement de politique et d'hommes». Dans ce contexte, poursuit-elle, «la sagesse commande que le président de la République actuel entende cette attente forte du peuple», et invite la nation à tirer toutes les leçons de la guerre fratricide et destructrice du 5 juin 1997. L'ARD souligne que les «Congolaises et les Congolais ne veulent plus de guerre et appellent de leurs vœux l'apaisement du climat politique ainsi que l'organisation apaisée, après la période de transition, d'élections nationales libres, transparentes, honnêtes, et crédibles».

Jean Jacques Koubemba

SERVICES HOSPITALIERS

Des médecins édifiés sur le système de management de qualité

L'atelier de sensibilisation au domaine de la qualité dans les services publics a eu lieu du 28 au 29 juin, à Brazzaville, sous la supervision de la directrice générale de la qualité du service public au ministère en charge du Contrôle d'Etat, Laurente Okouya Ikiya.

La rencontre de deux jours des acteurs de santé visait à les édifier sur les normes de qualité dans les établissements hospitaliers. « L'échange de ce matin s'est porté face à un public spécialement dans le domaine de la santé. Le médecin, sa qualité réside juste dans le service rendu au patient. Avant de faire toute activité, avant d'aller vers une démarche, il faut mettre en place une planification ; réaliser les actions par rapport à la planification, ensuite contrôler la réalisation par rapport à la planification et améliorer, mais le tout il y a ce qu'on appelle le management de la qualité. Ces principes résument les exposés de ce matin », a dit Jean Pierre Olondo, consultant à la direction générale de la qualité du service public. Les participants ont aussi suivi des communications sur les



La photo de famille après la cérémonie d'ouverture/Adiac

principes des normes. Le premier principe est l'orientation, le deuxième est le leadership et la constance dans la vision, parce que tout système ne peut pas se faire sans que la direction de l'organisation à son plus haut niveau ne s'implique. Ils doivent montrer leur caractère engagé pour que le troisième principe s'impose,

qui est l'implication du personnel. Le quatrième principe, c'est l'approche processus qui est mise en exergue, parce qu'on entend par processus, un système qui transforme les éléments d'entrée en élément de sortie. Et le cinquième principe, c'est l'amélioration continue, chaque fois se poser la question de savoir si ce

que l'on a fait est bon. C'est une remise en question. Le sixième principe, c'est l'approche fondée sur les faits, c'est-à-dire avant de prendre toute décision, il faut se fonder sur les faits et les faits, ce sont les éléments observables. Et enfin, le septième principe, ce sont les relations bénéfiques avec les partenaires qui sont les pres-

tataires. Pour la directrice générale de la qualité du service public, Laurente Okouya Ikiya, il existe énormément des normes à l'international ; les normes de l'Organisation mondiale de la santé qui doivent normalement être respectées.

Guillaume Ondze

ENVIRONNEMENT

L'AFD apporte 456 millions FCFA pour la protection des forêts

Le projet de renforcement des capacités et de participation des défenseurs de l'environnement au Congo, porté par la Facilité d'innovation sectorielle des organisations de la société civile (Fisong), a été lancé, le 28 juin, à Brazzaville, par le Comptoir juridique junior en collaboration avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Rainforest Foundation UK et l'organisation ClientEarth, œuvrant dans les domaines du droit et de l'environnement.

Financé à environ 456 millions FCFA par l'Agence française de développement (AFD), le projet Fisong fait suite aux accords de coopération existant entre le Congo et la France afin de lutter contre les violations des droits de l'environnement et des droits humains ainsi que les illégalités dans le secteur forestier. Dans sa phase d'exécution, durant trois années consécutives, le projet renforcera les capacités légales et la participation des défenseurs de l'environnement. Il œuvrera à mettre en place des avocats communautaires et les parajuristes sur la base d'une synergie avec les barreaux. L'initiative confortera la gestion participative des forêts entre l'Etat, les entreprises et les organisations de la société civile.

« Promouvoir le dialogue entre les partenaires financiers, institutionnels, les organisations de solidarité internationale ainsi que les organisations de la société civile sont une préoccupation clé de l'engagement croissant porté par l'AFD. En 2023, les engagements et l'appui direct de l'AFD représentent 35 millions d'euros de contri-



La photo de famille des acteurs impliqués au projet/Adiac

bution repartis sur trente-six projets dont vingt-quatre sont portés par les ONG françaises », a expliqué Maurizio Cascioli, directeur de l'AFD au Congo. Sur les zones couvertes par ce projet, il sera question de renforcer les capacités des défenseurs de l'environnement et des droits humains. Le projet Fisong se chargera également de

former des parajuristes et des observateurs communautaires à l'observation communautaire des forêts et au respect de l'environnement à travers l'outil technologique Forestlink. Dans le cadre de l'exécution de ce projet, il est aussi prévu les actions en justice contre les violations de l'environnement et les droits communautaires.

« L'outil technologique Forestlink permet à la population d'envoyer des alertes sur les abattages illicites du bois dans les zones même isolées, sans réseau téléphonique ou internet. Ces alertes permettront à l'ONG Comptoir juridique junior d'intervenir par la suite ou de proposer des initiatives appropriées », a indiqué Ana Ousna,

représentante de l'ONG Rainforest Foundation UK. Pour sa part, le coordonnateur du projet Fisong, Herman Biyoudi, a rappelé que « les données et les alertes collectées par ce projet seront gérées en collaboration avec l'administration forestière. Le projet va développer les moyens pacifiques pour se faire entendre par l'administration, les entreprises et les communautés ». En rappel, la Rainforest Foundation UK est une ONG à but non lucratif travaillant en Afrique et en Amérique du Sud. Quant à ClientEarth, c'est une organisation à but non lucratif œuvrant dans les domaines du droit et de l'environnement fondée en 2008. Le Comptoir Juridique Junior est une ONG congolaise créée en 2000 par des jeunes juristes devant l'ignorance du droit par le plus grand nombre de la population, les diverses violations des droits humains, la méfiance de la population envers les institutions ainsi que les divers problèmes relevés dans la gouvernance des ressources naturelles et des finances publiques.

Fortuné Ibara

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR

RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés
aux territoires faibles de la France
ex-colonies de la patrie poétique
je réside dans les mots étroits,
des mots chevillés qui me situent
en langue intermédiaire
entre deux pays n'appartenant
deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennuagés
quand ne gronde pas le tonnerre
pendant l'hiver et que
les kits scolaires disparaissent et entrent
dans le couloir de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est
universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville
en République du Congo. Il est l'auteur de "Le
Couteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir,
Paroles altières pour Jean-Blaize Bilombo Samba"
(2013), de "Les fragments sauvegardés" (2014),
"Matière de lenteur", initialement publié en
édition bilingue (italien-français) en 2019, est son
quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC

ÉTUDE COMPARÉE

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit
tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

Roland BEMBELLY

Code des
Hydrocarbures
du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant
Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de
l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Louis BOUTIN
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche
et des Grands troupeaux

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes
sont faites de petites
filles

Sorel Etia

L'université de la forêt

Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES
TERRES

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme
au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

Placide Moudouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

1-Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le bulletin officiel d'annonces des marchés publics n°249 du 10 mai 2023.

2- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique a obtenu dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement exercice 2023 des fonds, afin de financer son investissement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés suivants :

N°F-AON 001/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel des laboratoires de recherche et des travaux pratiques de la chaire Unesco en science de l'ingénierie de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

N° F-AON 002/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'acquisition du matériel de laboratoire de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

N°F-AON 003/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements du laboratoire de langues de l'Ecole Nationale Supérieure.

N° F-AON 004/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la Acquisition des équipements du laboratoire de recherche et des réactifs de l'Ecole Nationale Supérieure.

N°F-AON 005/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la Acquisition du matériel de laboratoire de recherche et des réactifs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et Foresterie.

N°F-AON 006/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de géomatique et de télédétection de la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines.

N°F-AON 007/MESRSIT/CAB/CGMP 2023,

relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de recherche des arts de la Faculté des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines.

N°F-AON 008/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de recherche et des réactifs de la Faculté des Sciences de la Santé.

N°F-AON 009/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel de laboratoire de recherche et des réactifs de la Faculté des Sciences et Techniques.

N°F-AON 010/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des ouvrages d'orientation scolaire et universitaire pour le Fond Documentaire de la Direction d'orientation et des ressources humaines.

N°F-AON 011/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements des laboratoires de l'Institut Supérieur de Sciences Géographiques, d'Environnement et d'Aménagement.

N°F-AON 012/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements du laboratoire d'architecture de l'Institut Supérieur d'Urbanisme, de Bâtiment et des Travaux Publics.

N°F-AON 013/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition des équipements des laboratoires de la Faculté des Sciences Appliquées

N°F-AON 014/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel scientifique du laboratoire de l'Institut National de Recherche Agronomique.

N°F-AON 015/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel scientifique du laboratoire de l'Institut National de Recherche en Sciences de Santé.

N°F-AON 016/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Acquisition du matériel

scientifique du laboratoire de l'Institut National de Recherche en Sciences Exactes Naturelles.

N°F-AON 023/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de l'Equipement des campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé.

TX001/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la réhabilitation du restaurant de l'Ecole Normale supérieure.

TX002/MESRSIT/CAB/CGMP 2023, relatif au projet de la Réhabilitation du campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé.

3-Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux dont les caractéristiques sont définies dans le cahier des charges.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offre ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

5-Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion des marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 14 heures.

6-Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale congolaise.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA et cent cinquante mille (150.000) francs CFA pour les dossiers d'appel d'offres de la Réhabilitation du campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé et de l'Equipement des campus de l'université Denis SASSOU NGUESSO de Kintélé.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 juillet 2023 à 12 heures 00, heure locale.

9-Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 29 juillet 2023 à 13 heures, heure locale, 05, avenue Lucien FOURNEAU, Brazzaville, République du Congo (à côté de l'ambassade de l'Angola).

10-Les offres doivent comprendre une garantie sous forme de caution bancaire ou chèque certifié d'un montant équivalent à un million (1.000.000) Francs CFA.

11-Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à la laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, la Cellule de Gestion des Marchés Publics, bureau de la direction des études et de la planification, sis 05 rue Lucien FOURNEAU, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 29 juin 2023

La Personne Responsable
des Marchés Publics,
Gilbert OKO

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bitsi Bibeni Mitangouni Ferrand, je désire être appelé désormais Bitsi Mabika Ferrand.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



Arnaud Bienvenu Zodialo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, tante, mère et grand-mère Jeanine Hophomie Zodialo, survenu le 19 juin 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Kaounga derrière le lycée Thomas-Sankara. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Lydie Gisèle Oko, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Ouesso, Pokola et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Bruno Oko, survenu le 10 juin, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la rue de la Victoire au numéro 64, quartier Nkombo Matari, derrière la Télé. (Arrêt école. Réf : Ex-Boulangerie Ita ou Marché moderne).

La date de l'inhumation est fixée au samedi 1^{er} juillet 2023.



AVIS DE RECHERCHE

La famille Mayingidi recherche son beau-fils, Christian Kiane, alias Kiantseka, qui est porté disparu en emportant par devers lui les enfants après le décès de sa femme Rocquiers Mayinguidi.

Elle prie toute personne qui l'aurait vu de contacter au N° 06 614 81 11 /06 660 22 61



SOLUTION :
Le mot-mystère est : KYRIELLE

	C		P		E		O		E		O
M	I	S	A	N	T	H	R	O	P	E	S
	N	U	M	E	R	O		B	I	D	E
L	E		P	R	E	N	D	S		I	
	A	L	E	V	I	N		T	A	T	E
A	S		L	I	N	E	A	I	R	E	S
	T	A	U		T	U	R	N	E		T
R	E	I	N	S	E	R	E	E		A	H
		G	E	L			N	E	F	L	E
M	I	L		A	G	E	E		R	E	R
	S	O	U	M	I	S	S	I	O	N	
D	O	N	S		B	U		R	U	E	E
	L		A	V	I	S	A	I	S		M
V	E	R	N	I	E		I	S	S	U	E
	E	U	T	E	R	P	E		E	S	T

C	R	E	P	E		V	O	T	A
H	I	C		S	T	A	R		G
I	R	R	I	T	A		G	A	I
M	E	U	V	E		C	E	N	T
I		E	R	R	E		R		T
E	T		E			J	U	R	A
	I	S	S	U	E		U	N	E
C	E	T		S	C	I	E		G
I	N	E	D	I	T		R	E	A
T		L	U	N	E	S		T	U
R	U	E		E		A	J	A	X
O	S		A	R	A		E	N	
N	E	O	N		S	A	U	G	E

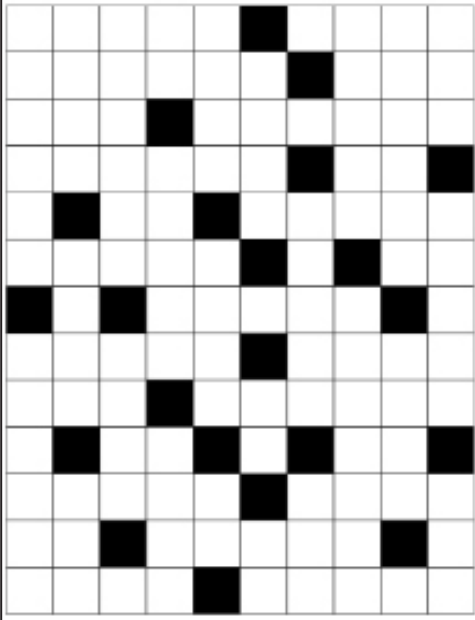
• SOLUTION DE LA GRILLE N°33 •

2	4	6	5	8	9	7	1	3
9	1	8	6	7	3	4	5	2
5	7	3	1	2	4	9	8	6
6	3	5	2	9	7	1	4	8
1	2	7	8	4	5	6	3	9
4	8	9	3	6	1	2	7	5
7	5	4	9	3	2	8	6	1
3	6	2	4	1	8	5	9	7
8	9	1	7	5	6	3	2	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°41 •

7	2	5	4	9	6	1	8	3
6	1	8	3	5	2	4	7	9
9	3	4	8	1	7	6	2	5
2	8	3	5	7	4	9	6	1
4	9	6	1	2	3	7	5	8
1	5	7	6	8	9	2	3	4
8	6	9	2	3	1	5	4	7
3	4	1	7	6	5	8	9	2
5	7	2	9	4	8	3	1	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°158



- 2 LETTRES
GI - IE - IL - NA - SA - SE - TA - UN
- US - UT
- 3 LETTRES
ANE - DIS - ETE - EUE - FER - FEU -
ILE
- 4 LETTRES
CLEF - DEFI - EIRE - ERRE - FADE -
NERF - NEVE - NIER - OEUF - RENE
- TANT - TOCS
- 5 LETTRES
AFFUT - ACORTE - CRANE - EFFET -
ETRON - FATAL - GNOSE - ILOTS -
ISSUE - LASSE - TIARE - VAGIN
- 6 LETTRES
AVENIR - CLARTE - DELTAS - GENE-
SE - LEVAIN - RENFLE - RENIER -
RUELLE
- 7 LETTRES
EOLIENS

HORS D'ELLE PROTESTANT	ANTI-PALUDIQUE PAYS AFRICAIN	POUMON PERSONNEL PREPOSITION	COMBINE MONTAGNES RUSSES	PRECEP- TEUR DE MERON	EPREUVE DE NATATION SAVOUET POPULAIRE
FLUENE D'HYPER BORG ECRIVAIN		DEU DU CIEL DIVISION DU METRE		AMOUR RHOPRE OPERE	
		BORROM MUTUAL PETIT COCHON			ORFÈVRE AUSTRALIEN
MYSTÉRIEUX ENIGMAS NATURELS			NOTE DU CHEF IMPOSANT	PETIT ENON VOLANT DÉVASTER	
TYPE	EPOQUE 106 À ROME		GARME DE VOILES		
	MINE POUR LE JOUEUR CERVIDE			CACHE TOUTE PETITE VITESSE	
CHEMIN DE FER	REPUS POLITIQUE CAPITALE DU KAZA- KHISTAN		PEINTRE ESPAGNOL INTERPELLE		SOYEUX
		ALLEMANDS D'EST D'EST LES AILES			
BRILLERENT	ADORE PAS MERITE		ARTICLE ETRANGER ORIENT		MOMENT DE RÊVE
PERIODE SUDIT		PREMIERE NOTE	SUIT LE TITRE GRUGE	PORTE PRELUCE MORUAIC ROMAINE	
			TARTE AUX POMMES		
ECRIVAIN				URU À VERIFIER	

J	E	I	M	E	D	A	C	A	R	A	P	A	C	E
P	E	R	F	U	S	I	O	N	S	H	A	M	A	C
A	C	U	T	E	G	H	E	R	O	I	N	E	E	E
M	O	O	U	X	R	N	F	T	M	S	U	D	T	G
E	N	J	R	A	A	N	O	B	M	A	J	S	O	L
H	F	I	B	C	V	N	O	M	E	C	A	U	P	A
C	U	B	I	T	U	S	T	O	I	C	J	S	S	N
S	S	H	N	E	R	M	B	R	L	A	I	P	E	D
C	C	C	E	U	E	J	A	P	T	D	V	A	D	E
I	D	I	E	T	A	S	L	I	O	E	F	L	P	M
B	I	M	E	S	P	A	L	O	R	L	G	I	O	O
O	U	O	M	E	T	H	A	N	E	R	T	A	U	U
R	R	I	R	E	L	L	I	U	G	I	A	R	M	L
E	N	G	R	A	H	S	V	I	D	R	A	H	O	I
A	E	E	E	L	R	E	P	A	R	V	I	S	N	N

- | | | |
|----------|----------|-----------|
| ACADEMIE | FOOTBALL | MORPION |
| AEROBIC | GLANDE | MOULIN |
| AIGUILLE | GOIJAT | PARVIS |
| ASPERGE | GRAVURE | PERFUSION |
| BIJOU | HAMAC | PERLE |
| CARAPACE | HARDI | PHOTON |
| CASTE | HARGNE | POLTRON |
| CHICANE | HEROINE | POUMON |
| CONFUS | IMAGE | RUMEUR |
| CUBITUS | JAMBON | SACCADE |
| DESPOTE | JASMIN | SCHEMA |
| DIURNE | LAPSUS | SOMMEIL |
| EXACTE | METEORE | TURBINE |
| FLEUVE | METHANE | VERNIS |

• SUDOKU • GRILLE N°42 • DIFFICILE

	1						4
			7	8	2		3
9					3	6	5
	4				6		
		5				8	
			8				2
	9	3	1				6
1			2	5	9		
7							1

• SUDOKU • GRILLE N°43 • FACILE

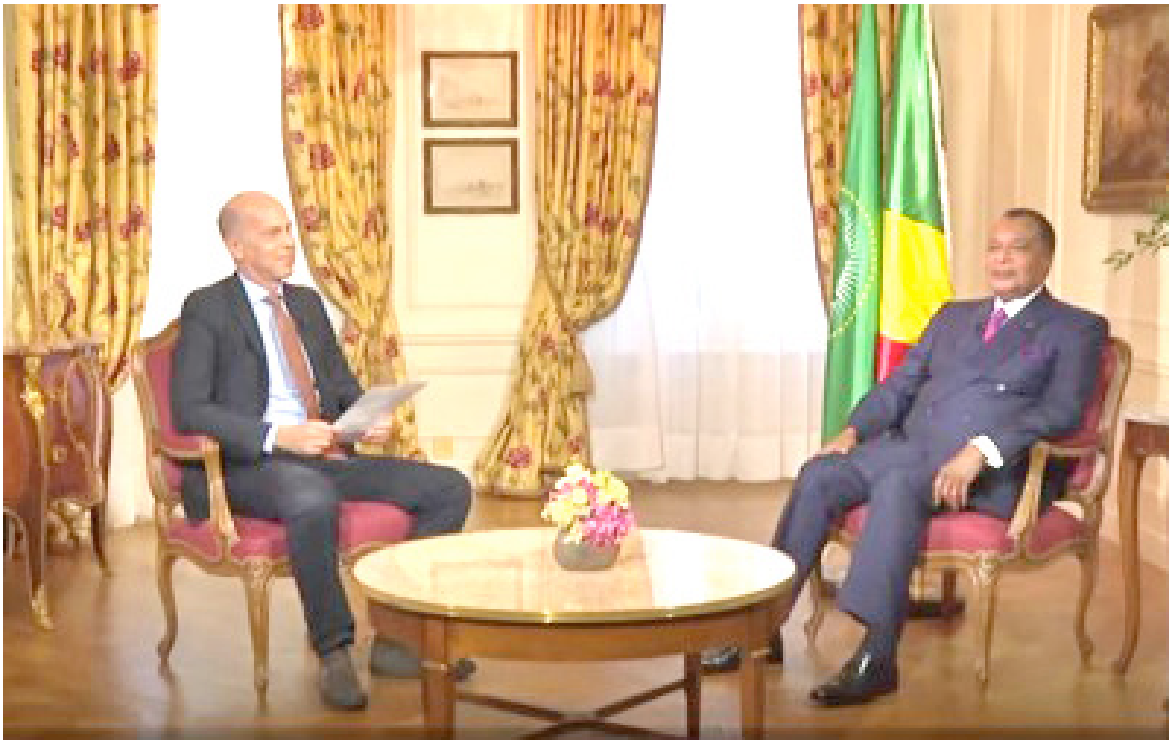
3		8				1		
	2	9			6	3	8	
	7		8		2		9	
6	3		5				4	
			3	8	9			
9					7		5	3
	1		9		6		8	
		5	1	7		6	3	
		4				5		9

DENIS SASSOU N’GUESSO SUR FRANCE 24

«En France, tout est permis pour salir les autorités d’Afrique»

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N’Guesso, a accordé dernièrement une interview à France 24, en marge du sommet pour un nouveau pacte financier mondial organisé à Paris pour lutter contre la pauvreté et le réchauffement climatique. Il a estimé qu’on ne saurait imposer à l’Afrique de «renoncer brutalement» au pétrole. Commentant les suites de l’enquête sur des soupçons de «biens mal acquis», le chef de l’Etat a regretté l’immixtion de la France, où «tout est permis» pour «salir les autorités africaines.»

Avant de quitter la France, le président congolais, Denis Sassou N’Guesso, a réalisé un entretien avec le journaliste Marc Perelman de France 24. À propos du sommet, les pays occidentaux se sont engagés à financer à la fois la lutte contre la pauvreté et celle contre le réchauffement climatique, à travers une aide financière pour les pays pauvres. Or, la République du Congo dispose d’un important potentiel pétrolier. Ce qui fait réagir le président congolais en ces termes : «Imposer aux pays africains de renoncer brutalement au pétrole serait excessif», soulignant que des pays pourtant industrialisés ont décidé de recourir de nouveau au charbon. Le Congo abritera à la fin de l’année un sommet dédié à la préservation des trois plus grands bassins forestiers de la planète, à savoir la forêt amazonienne, le bassin du Congo et les forêts tropicales d’Asie du Sud-Est, auquel participeront des dirigeants internationaux parmi lesquels le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva. Trois «poumons» planétaires, plus précieux que jamais à l’heure des inquiétudes climatiques. Une stratégie commune sera adoptée lors du sommet, garantit le président congo-



L’entretien du président de la République, Denis Sassou N’Guesso, sur France 24

lais, «mais aussi pour obtenir des contreparties du reste du monde afin d’assurer le développement des pays qui protègent ce bien commun». Pour l’essentiel de son intervention, il a affirmé ne pas détenir de prisonniers politiques au Congo, réfutant la qualification du journaliste à propos de l’apaisement comme s’il y avait des tensions au Congo, «Il n’y a aucune tension au Congo». «Pas de prisonniers politiques», le

général Norbert Dabira a été condamné à cinq ans de prison ; il a purgé sa peine et est désormais libre. «Il n’y a pas de prisonniers politiques en République du Congo», a-t-il assuré en répondant au sujet du général Jean-Marie Michel Mokoko et de l’ancien ministre André Okombi Salissa, deux anciens candidats à l’élection présidentielle de mars 2016, condamnés à vingt ans de prison. Il se pourrait qu’un jour le président

décide et admette à les gracier. «Proclamer ces officiers de prisonniers politiques est simplement abusif...Parce que si on regardait les dossiers des uns et des autres, en profondeur, cela ferait des vagues, y compris au plan diplomatique», a-t-il précisé. À propos du président congolais qui aurait perçu 17 millions de dollars de fonds détournés par la société pétrolière Orion Oil, selon une enquête détaillée par

le quotidien Libération, le chef de l’Etat a exprimé ses regrets « Les médias français sont habitués à ce genre d’agressions», ajoutant que Paris se permet de «gérer toutes les affaires congolaises via sa Justice». «Tout est permis en France dès qu’il s’agit de salir les autorités d’Afrique», a commenté le président, réagissant à un énième épisode de l’enquête sur les soupçons de biens mal acquis, impliquant la saisie d’un hôtel particulier, à Neuilly-sur-Seine, et attribué à son fils. Le chef de l’État a fait remarquer qu’il y a quelques jours, les médias se sont rués sur l’avenue Rapt, à Paris, en exhibant la devanture de l’immeuble comme étant sa propriété intégrale. Et pourtant, il s’agit d’un appartement de deux pièces et non d’un immeuble où il a vécu durant son exil. C’est de là qu’il avait reçu les personnalités et les journalistes à l’époque. «Un jour on comprendra les buts poursuivis par ces allégations-là», a-t-il assuré. La révision de la Constitution congolaise permet au président de se présenter à sa propre succession en 2026. Est-ce là son intention? «Cette question n’est pas à l’ordre du jour», a-t-il répondu.

Marie Alfred Ngoma

JUDO

La fédération exprime sa reconnaissance aux anciens pratiquants

Les résolutions et recommandations des états généraux du judo, tenus le 26 juin au Centre culturel russe, ont donné le plein pouvoir à la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda) que dirige Me Neyl Francis Ata Asiokarah de procéder à la reconstruction des carrières des judokas.

La Fécojuda a mis en musique le travail fait en amont par la Commission nationale des grades. Les hautes personnalités, les anciens présidents de la fédération et d’autres anciens maîtres ont été promus à titre exceptionnel aux différents grades. Au-delà de la politique qui vise à mettre un terme au désordre dans l’attribution des grades, se cache une réelle volonté de réunir cette grande famille de judo. Par cet acte, les dirigeants se disent optimistes quant à la volonté de tirer le judo congolais vers l’avant. Le président de la République, Denis Sassou N’Guesso, a été élevé à titre honorifique au grade suprême de ceinture noire 10e dan de judo. « Le chef de l’Etat, c’est l’autorité suprême du sport au Congo et nous avons pensé d’abord l’honorer. Il a été élevé au rang de 10e dan », a expliqué la Fécojuda. Il y a même une promotion qui porte son



Des anciens judokas promus/Adiac

nom. Celle qui a vu les Mes Alexandre Makaya Kivika, Pascal Ngassaki, Pascal Ndinga et Florent Ntsiba élevés à titre exceptionnel au grade de ceinture noire 9e dan. Neuf autres maîtres ont été promus à titre exceptionnel au grade de ceinture noire 8e dan dans la promotion Pascal-Ngassaki. Il s’agit des Mes Ngoma Mokoko, Marie Joseph Candapaye, Marius Diagne, Adamo Yaya, Basile

Marius Ngassaki, André Christophe Wogo, Jean Pierre Claver Itoua Lombo, Ange Obongo et Alphonse Massamba. Me Alexandre Makaya, le premier à porter la ceinture noire en 1965, a été aussi honoré par la promotion qui porte son nom. Tour à tour, Mes Mpassi Maloumbi, Godefroy Mvila, Germain Lambert Thaty Libass, Pierre Mabiala, Daniel Ntsiba, Aya Caloger Andrénic et Jean-Ma-

rie Olley ont été élevés à titre exceptionnel au grade de ceinture noire 7e dan. « Tous les judokas qui ont été gradés au rang du 8e dan ont cinquante ans de pratique de judo. Nous qui avons bénéficié du 7e dan avons 46 ans d’expérience », a commenté Aya Caloger. Pour le compte de la promotion Pascal-Ndinga, Arnaud Wamba Sassou N’Guesso, Serge Oboa, Guy Olivier Pela, Aimé Ouazet, Neyl Francis Ata Asiokarah, Maxime Dikélé, Grégoire Mbat, Marien Ngouabi Ikama, Rodrigue Ossandza, Cyr Borgiath Mvoubi Omvol, Audrey Marina Mbemba Bicalou, Francis Pena, Fabrice Ngapoula Bantaba. Jean Henri Nzaou, Brice Melingui, Romain Fernand Ondono,, Evrad Bobelet, Bartel Ngapoula, Abel Vincent Ndengué, Garba Daouda, Offrans François Ofounga, Armand Youvoudi, Roger Noungouni, Franck Wamba Massamba, Aristide Obambé, Léon Rodance Ndin-

ga, Olivier Mélingui, Zephirin Ngakeni Ondongo, Michel Ngollo, Steve Daboudard, Rock Elvis Bopelet, Apollinaire Kekolo, Edmond Otalet, Armand Mpelé Kinanga, Hugues Ngoyoulou, Félicien Bidimbou, Jean Romuald Ngamaya, Rodrigue Okouango, Armand Malikoua Maloula, Jean Georges André Moulongo et Lecompte Mbiené. « Je suis ravi. J’ai toujours été présent pour essayer de remettre un peu de l’ordre, la paix et la cohésion au sein de cette grande famille. Le but de cette cérémonie était surtout de réunir tout le monde pour qu’on puisse faire qu’un seul et aller de l’avant. Il faut s’élever dans l’effort et vouloir faire avancer cette famille ainsi que ce noble art qui est le judo. Quand on est judoka, on l’est pour toujours », a commenté Armand Wamba Sassou N’Guesso, ancien président de la Fécojuda.

James Golden Eloué